

HISTOIRE DES BOURSES DU TRAVAIL

ORIGINE - INSTITUTIONS - AVENIR

Ouvrage posthume de Fernand PELLOUTIER

Secrétaire de la

FÉDÉRATION DES BOURSES DU TRAVAIL DE FRANCE ET DES COLONIES

Troisième partie:

NAISSANCE DES BOURSES DU TRAVAIL

Pendant que les diverses fractions socialistes, divisées, à partir du congrès de Saint-Etienne (1), jusqu'à l'émiettement, condamnées, par suite, à restreindre et à atténuer de plus en plus leurs revendications, révélaient l'impuissance réformatrice de l'action parlementaire, les organisations ouvrières commençaient à reconnaître combien étaient chimériques leurs projets; de conciliation entre le manouvrier et l'employeur. Ces comités d'arbitrage, sur lesquels, elles avaient fondé tant d'espérances, qu'avaient-ils produit? Rien, le patronat refusant même de discuter les conditions du travail. Aussi la grève, que certains syndicats avaient condamnée comme de nature à compromettre l'industrie française sans avantage pour l'ouvrier, était-elle redevenue l'arme nécessaire, et la déclarait-on non seulement permise, mais même obligatoire lorsque les travailleurs étaient menacés d'une diminution de salaire. Le divorce entre les corporations et les pouvoirs publics, prononcé déjà en 1876 par le refus des ouvriers de Paris d'accepter la subvention de 100.000 francs relative à l'exposition de Philadelphie, avait été définitivement consommé par la rupture de tout lien entre les syndicats «*barberetistes*» et les syndicats socialistes. C'est alors que ceux-ci, revenus de l'illusion que l'accord fût possible entre eux et les employeurs, entrèrent dans la deuxième phase de leur évolution.

Croyant que la faillite faite par les écoles socialistes était imputable à la défectuosité de leur tactique, ils aspirèrent, tout en poursuivant leur action syndicale, c'est-à-dire l'organisation du placement, l'institution de services de mutualité, etc..., à jouer le rôle de législateurs et à présenter au Parlement, par l'intermédiaire de députés sortis de leurs rangs et soumis à leur contrôle, des projets de réformes économiques élaborés dans leur sein.

Ce qu'ils demandèrent? Ce fut la réduction à huit heures au maximum de la durée quotidienne du travail, avec fixation d'un salaire minimum déterminé par le prix moyen des denrées dans chaque région; l'obligation d'un jour de repos sur sept; l'application du décret-loi du 2 mars 1848, qui interdit «*l'exploitation de l'ouvrier par voie de marchandage*», la suppression des bureaux de placement libres; la suppression des adjudications, qui entraînent soit la diminution des salaires, soit la malfaçon des travaux, et leur remplacement par le travail en régie; la reconnaissance de la responsabilité patronale en matière d'accidents; la substitution aux compagnies d'assurances de caisses alimentées par les patrons et gérées par les municipalités; la nomination des inspecteurs du travail par les syndicats; la suppression du travail des prisons, couvents et ouvroirs; l'extension de la prud'homie à tous les salariés;

(1) 1882.

l'appréciation par des commissions syndicales des mesures d'hygiène à prendre dans les chantiers et les ateliers.

Est-ce à dire que ce programme marquât, explicitement ou implicitement, une adhésion à la méthode de propagande recommandée par le Parti ouvrier? Pas le moins du monde. Outre que les syndicats révolutionnaires persistaient à croire que le salut social, loin de résider dans la prise de possession du pouvoir politique par la voie parlementaire, se trouvait dans la destruction violente de l'État, il y avait entre le programme économique du Parti et celui des associations ouvrières, ces deux différences essentielles: que l'un était considéré comme accessoire, que l'autre était l'objectif unique, et que, si le Parti ouvrier comptait exclusivement, pour réaliser le sien, sur la formation d'une majorité parlementaire socialiste, les syndicats, au contraire, distinguant entre les articles du leur, n'abandonnaient à «*la vigilance et à la sollicitude des pouvoirs publics*» que ceux dont il leur était manifestement impossible de s'occuper eux-mêmes; quant aux autres, ils émettaient la prétention de les faire respecter à l'aide de leurs propres moyens, n'ayant dans le zèle des administrations publiques qu'une confiance limitée.

De plus, les réformes préconisées par les syndicats, à la différence de celles que préconisait le *Parti ouvrier*, s'inspiraient, non d'une division en classes théorique et partant, platonique, mais, d'une division réelle, créée par les souffrances matérielles et morales de chaque jour, particulièrement propre, par conséquent, à rendre de plus en plus aigu le conflit social. Enfin (et il n'est pas inutile de le redire), les syndicats ne croyaient point, comme le *Parti ouvrier*, que la propagande spéciale nécessaire pour l'obtention de la journée de huit heures ou d'un jour de repos par semaine les dispensât désormais de toute autre forme d'activité. Ils ne cessaient, au contraire, de perfectionner le merveilleux réseau d'institutions à bases mutualistes qui, en attendant une problématique protection gouvernementale, leur permettaient de se protéger eux-mêmes dans une certaine mesure contre l'exploitation capitaliste.

Telle était la situation en 1886. C'est alors que quelques hommes, qui étaient à la fois membres d'associations ouvrières et du *Parti ouvrier français*, croyant apercevoir dans le nouveau programme syndical la preuve que les organisations ouvrières fussent définitivement acquises au socialisme parlementaire et comprenant en même temps, que les syndicats constituaient une force qu'il devenait puéril de dédaigner, projetèrent de réunir tous les syndicats dans une association nationale.

En fait, une union générale des syndicats était nécessaire, et c'est parce qu'elle avait manqué jusqu'alors que les institutions diverses créées par les unions ouvrières avaient quelque peu déçu l'espoir de leurs fondateurs. En effet, l'ignorance du mode d'organisation et de fonctionnement de ces institutions suivant les contrées où elles avaient surgi, des résultats qu'elles avaient obtenus, parfois même de leur existence, empêchait les syndicats de mettre mutuellement à profit leur expérience, provoquait la création de services inutiles ou détestables, ou retardait celle de services reconnus excellents, bref, déterminait un gaspillage considérable de forces; et les syndicats, tout en pressentant que leurs travaux tendaient plus sûrement au but socialiste que les efforts du Parti ouvrier, étaient incapables d'en acquérir cette certitude qui eût doublé leur énergie. Guidés par l'idée générale de libre association et d'initiative individuelle, ils ignoraient les résultats acquis et se voyaient menacés d'être arrêtés dans la voie si heureusement parcourue. L'union fédérative seule pouvait retremper leur ardeur.

Pourtant la fédération nouvelle ne réalisa les espérances ni du monde ouvrier ni même de ses fondateurs. Et pourquoi? parce qu'au lieu d'être une union corporative elle fut dès ses débuts une machine de guerre mise au service du *Parti ouvrier français* pour aider au succès de l'action électorale engagée par cette école. Conçue et dirigée par des hommes qui visaient, non pas à établir patiemment et silencieusement une série d'institutions économiques socialistes ayant pour conséquence d'éliminer mécaniquement les institutions capitalistes correspondantes, mais à apporter au mouvement politique fléchissant un appoint considérable, elle se donna un programme rudimentaire.

«*Le but de la Fédération, dit sa Déclaration de principes (2), est d'arriver à l'affranchissement de tous ceux qui travaillent, de soutenir plus efficacement la lutte entre les intérêts opposés des employeurs et des producteurs, de relever l'énergie des travailleurs en présentant un plus large front de résistance*». C'était là une déclaration très vague; mais ce défaut avait moins pour cause l'ignorance économique des administrateurs de la Fédération (qui auraient pu, tout au moins, paraphraser la partie économique

(2) Cf. *Les Congrès ouvriers*, par M. Léon de Seilhac.

du programme du *Parti ouvrier français*) que leur dédain de l'action corporative et leur désir exclusif de faire entrer par surprise dans le «*Parti*» l'armée réellement ouvrière.

Les attributions de la Fédération ne furent pas mieux précisées. Des trois commissions que devait former le conseil national, une, la commission de propagande, chargée «*de tout ce qui pourrait faire connaître la Fédération et son but*», ne fonctionna jamais; la deuxième avait pour mission d'éditer un bulletin mensuel; ce bulletin ne publia jamais une statistique et ne présenta aucun plan d'organisation ou d'action; la troisième, dite commission de statistique, devait recueillir tous les documents utiles sur la production de la France et de l'étranger, établir le prix de revient des matières brutes, indiquer le prix de vente des matières ouvrées et calculer, en tenant compte des prix de façon, le bénéfice prélevé par le capital; comparer pour chaque localité le taux des salaires avec le taux des objets de consommation, des loyers, etc..., et faire connaître ainsi la différence entre le salaire reçu et le salaire nécessaire. Quels travaux accomplit cette commission? Quelles enquêtes mena-t-elle à bonne fin? Là-dessus nous confessons notre ignorance; mais le fait est que, comme nous venons de le dire, le bulletin de la Fédération, principal instrument de publicité dont disposât le conseil fédéral, n'apporta jamais aux syndicats fédérés un renseignement économique. Au titre des grèves, enfin, les statuts disaient que chaque organisation adhérente était seule juge de l'opportunité d'une grève; elle était seulement invitée à informer le conseil national de sa décision, afin que, le cas échéant, celui-ci, «*si la caisse le permettait*», pût prendre les mesures nécessaires pour assurer le succès de l'action engagée. La caisse ne le permit jamais.

La *Fédération des syndicats et groupes corporatifs ouvriers de France* n'était pas seulement dépourvue de programme; il lui manqua encore, pendant sa courte carrière, le mode d'organisation seul susceptible de suppléer à l'insuffisance de son mode de constitution; elle ne put jamais créer, entre elle et les syndicats dont elle se composait, d'unions locales ou régionales, qui, en rapports immédiats avec les syndicats et bien placées pour connaître et formuler les ressources et les besoins de la vie ouvrière locale, lui eussent préparé une partie de la besogne dont l'avait chargée le congrès de Lyon. Par suite, elle resta toujours sans moyens devant une tâche gigantesque et donna le spectacle d'un pouvoir central débile qui prétendrait administrer une nation sans l'aide d'assemblées intermédiaires.

Enfin, ses congrès mêmes n'introduisirent jamais dans l'organisation corporative le moindre progrès. D'une part, les unités syndicales, par leur isolement et le défaut de renseignements sur les services institués par chacune d'elles, étaient condamnées, sans mériter le moindre reproche, à piétiner toujours dans le même cercle de revendications et à demander constamment l'étude de problèmes cent fois résolus; d'autre part, les membres des conseils nationaux successifs (qui, en mesure de dégager des correspondances reçues les tendances économiques des syndicats, auraient pu rénover les congrès corporatifs et les rendre profitables au développement des idées d'association), ces membres ne croyant pas à l'efficacité de l'action syndicale, dédaignèrent jusqu'à la fin de rechercher ce qui pouvait être de nature à fortifier les syndicats. Enfin, les congrès de la Fédération, organisés toujours dans le même lieu et à la même époque que les congrès politiques du *Parti ouvrier français*, dirigés par les mêmes leaders, n'avaient d'autre objectif que d'augmenter le lustre de cette école, en laissant croire que les syndicats représentés fussent en même temps adhérents au Parti. De là vient que les réunions fédérales annuelles ne s'entretenaient jamais que des questions déjà inscrites dans le programme du *Parti ouvrier* et se bornèrent à confirmer les solutions par trop simples qu'il en avait données.

La Fédération des syndicats était donc vouée à la dissolution. Deux circonstances hâtèrent sa fin.

L'année même où s'était constituée la Fédération était née la *Bourse du Travail de Paris*. Le titre de *Bourse du Travail* dit clairement ce que devait être l'institution nouvelle. Sans elle, avait déclaré le Conseil municipal (3), «*l'existence des chambres syndicales sera toujours précaire, les charges qu'elles imposent éloignant d'elles le plus grand nombre des ouvriers. Il importe donc qu'elles aient des locaux et des bureaux où chacun pourra venir sans crainte d'avoir à faire des sacrifices de temps et d'argent au-dessus de ses ressources; la libre et permanente disposition des salles de réunion permettra aux travailleurs de discuter avec plus de maturité et de précision les questions multiples qui intéressent*

(3) 5 novembre 1886, rapport Mesureur.

leur industrie et influent sur les salaires; ils auront pour les guider et les éclairer tous les moyens d'information et de correspondance, les éléments fournis par la statistique, une bibliothèque économique, industrielle et commerciale, le mouvement de la production pour chaque industrie, non seulement en France, mais dans le monde entier».

Ainsi la *Bourse du Travail*, centre de réunion des organisations ouvrières, allait avoir pour premier résultat de nouer entre elles de solides et permanentes relations, c'est-à-dire de leur permettre cette entente, cette éducation mutuelle dont l'absence avait été jusqu'alors l'insurmontable obstacle à leur développement et à leur efficacité. Grâce à la Bourse, les syndicats pourraient s'unir, d'abord, par professions similaires, pour la garde et la défense de leurs intérêts professionnels, comparer avec les ressources particulières de leur industrie, la durée de leur labeur et le taux de leur salaire, et (si cette durée était excessive, si ce taux était dérisoire) rechercher de combien une suspension de travail augmenterait la valeur de leur force productrice; ils pourraient, d'autre part, se fédérer sans distinction de métiers, pour réfléchir sur leur condition, dégager les données générales du problème économique, étudier le mécanisme des échanges, bref, chercher dans le système social actuel les éléments d'un système nouveau, et en même temps éviter les efforts incohérents faits jusqu'à ce jour et qui auraient fini par livrer les travailleurs désarmés à la puissance politique, financière et morale du Capital.

La *Bourse du Travail* légitimait donc les plus brillantes espérances et nul ne doutait qu'elle n'apportât dans l'économie syndicale une véritable révolution. Mais quelles ambitions ne conçut-on pas quand on vit surgir les Bourses du Travail de Béziers, Montpellier, Cette (*Sète*), Lyon, Marseille, Saint-Etienne, Nîmes, Toulouse, Bordeaux, Toulon, Cholet?

Outre le service fondamental du placement des ouvriers, toutes ces Bourses du Travail possédaient bibliothèque, cours professionnels, conférences économiques, scientifiques et techniques, service d'hospitalisation des compagnons de passage; elles avaient, dès leur ouverture, permis la suppression dans chaque syndicat de services qui, nécessaires tant que les syndicats avaient vécu isolés, devenaient inutiles dès qu'une administration commune était en mesure d'y pourvoir; elles avaient déjà coordonné les revendications, le plus souvent incohérentes, parfois même contradictoires, établies par les groupes corporatifs sur des données économiques insuffisantes; en un mot, elles avaient, en moins de six années, accompli chacune dans sa sphère une tâche dont la Fédération des syndicats n'avait pas même soupçonné l'importance et l'opportunité.

L'idée de fédérer ces Bourses du Travail était inévitable. Nous devons à la vérité de reconnaître qu'elle eut une origine plus politique qu'économique. Elle vint à quelques membres de la Bourse de Paris, qui, adhérents à des groupes socialistes rivaux du *Parti ouvrier français* et mécontents de ce que la *Fédération des syndicats* fût entre les mains de ce parti, souhaitaient la création d'une association concurrente, dont le siège put être fixé à Paris et qui devînt ainsi leur chose. La Bourse de Paris patronna l'idée, la soumit au congrès tenu à Saint-Etienne le 7 février 1892, et obtint la création de la *Fédération des Bourses du Travail de France*.

Il existait donc maintenant deux organisations corporatives centrales. Mais quelle disproportion entre leurs ressources et entre leurs moyens d'action! La *Fédération des syndicats*, rappelons-le, avait cette double tare: de n'offrir ni programme ni organisation fédérative susceptibles d'intéresser les syndicats à son maintien; puis, d'être une machine politique, c'est-à-dire d'aspirer à un rôle que refusait aux unions corporatives l'immense majorité des ouvriers; aussi les syndicats, qui ne négligeaient point d'assister à ses congrès parce qu'il n'y en avait pas d'autres, semblaient-ils, le reste de l'année, avoir totalement oublié son existence.

La *Fédération des Bourses du Travail*, au contraire, possédait tous les éléments de succès. Elle se composait d'unions locales qui joignaient à l'attrait de la nouveauté, l'avantage de répondre à un besoin, et dont l'administration était personnellement, directement intéressée au développement des syndicats et au progrès des études économiques. En conséquence, non seulement ces unions étaient assurées du concours des unités syndicales, mais à son tour le Comité fédéral était certain de trouver dans les unions une collaboration féconde et incessante. Chaque Bourse, en outre, ayant des ressources supérieures à celles qu'auraient pu espérer les conseils locaux de la Fédération des syndicats, s'interdisant toute action politique, s'obligeait, en quelque sorte, à édifier sur le terrain économique

une œuvre quelconque, si modeste fût-elle; de son côté, le Comité fédéral, s'il voulait légitimer son existence, avait à faire connaître à toutes les Bourses les résultats obtenus par chacune d'elle; dès lors, et l'émulation aidant, quels progrès ne réaliseraient pas les unions syndicales adhérentes à la fédération nouvelle? Et comment la *Fédération des syndicats* (à moins d'une transformation complète) pourrait-elle éviter la dissolution?

Elle ne l'évita pas: une cause, plus sérieuse encore que la rivalité dont nous venons d'exposer les phases, lui porta le coup mortel. Convaincues depuis dix ans qu'elles n'obtiendraient jamais des employeurs le respect volontaire de leurs droits et de leurs intérêts, devenues sceptiques quant à la réalisation de leur programme économique par le Parlement, les associations ouvrières, touchant au dernier terme de leur évolution, cherchaient sans trêve un moyen d'action qui, pourvu d'un caractère nettement économique, mît surtout en oeuvre l'énergie ouvrière. A peu près guéries des politiciens, réconfortées par d'importantes institutions dues à leur initiative, elles aspiraient à devenir les propres agents de leur émancipation. Or, le moyen qu'elles cherchaient avec opiniâtreté se trouva inopinément (4) soumis, en septembre 1892, au congrès tenu par la *Fédération des syndicats* à Marseille.

Quelques jours auparavant (4 septembre), les Bourses du Travail de Saint-Nazaire et de Nantes avaient déjà fait adopter par un congrès socialiste tenu à Tours une résolution (5) proclamant la nécessité, comme moyen révolutionnaire, de la grève générale, c'est-à-dire de la suspension du travail du plus grand nombre d'industries possible, et surtout des industries essentielles à la vie sociale. Moyen d'ordre purement économique, excluant la collaboration des socialistes parlementaires pour n'emprunter que l'effort syndical, la grève générale devait nécessairement répondre au secret désir des groupes corporatifs.

Le citoyen Briand commenta devant le congrès de Marseille le projet de résolution déjà adopté à Tours, exposa les avantages incomparables qu'offrait l'idée de la grève générale, tant pour le développement de l'organisation ouvrière que pour le relèvement des énergies individuelles; en sorte que les associations séduites acclamèrent d'enthousiasme un moyen d'action si conforme à leurs principes.

Cette décision était la plus grave manifestation publique du désaccord existant entre la tactique du *Parti ouvrier* et celle des syndicats. Néanmoins, le *Parti ouvrier français* dont le congrès, nous l'avons déjà dit, suivait toujours celui de la *Fédération des syndicats*, n'y attacha pas une grande importance.

(4) Nous insistons sur ce mot, car, bien que l'idée de grève générale soit fort ancienne, elle n'avait jamais agité sérieusement la classe ouvrière, et le débat qu'elle souleva à Tours et à Marseille, en 1892, fut pour le parti syndical une véritable révélation.

(5) Cette résolution était ainsi conçue:

«*Considérant:*

Que la formidable organisation sociale dont dispose la classe dirigeante rend impuissantes et vaines les tentatives amiables d'émancipation faites depuis un demi-siècle par la démocratie socialiste;

Qu'il existe entre le capital et le salariat une opposition d'intérêts que la législation actuelle, prétendue libérale, n'a pu ou voulu détruire;

Qu'après avoir fait aux pouvoirs publics de nombreux et inutiles appels pour obtenir le droit à l'existence, le parti socialiste a acquis la certitude que seule une révolution pourra lui donner la liberté économique et le bien-être matériel conformes aux principes les plus élémentaires du droit naturel;

Que le peuple n'a jamais conquis aucun avantage aux révolutions sanglantes, dont ont seuls bénéficié et les agitateurs et la bourgeoisie;

Qu'en présence d'ailleurs de la puissance militaire mise au service du capital, une insurrection à main armée n'offrirait aux classes dirigeantes qu'une occasion nouvelle d'étouffer les revendications sociales dans le sang des travailleurs;

Que, parmi les moyens pacifiques et légaux inconsciemment accordés au parti ouvrier pour faire triompher ses légitimes aspirations, il en est un qui doit hâter la transformation économique et assurer sans réaction possible, le succès du quatrième Etat;

Que ce moyen est la suspension universelle et simultanée de la force productrice, c'est-à-dire la grève générale, qui, même limitée à une période relativement restreinte, conduirait infailliblement le parti ouvrier au triomphe des revendications formulées dans son programme;

Le congrès régional ouvrier de l'Ouest, réuni à Tours, les 3, 4 et 5 septembre 1892, prend en considération la proposition de grève universelle déposée par le citoyen Fernand Pelloutier et décide qu'il y a lieu de procéder à une organisation spéciale du parti ouvrier français, dans le but de fournir au congrès international de Zurich, en 1893, un projet complet de grève universelle» (a).

(a) L'auteur de cette proposition croit utile de faire remarquer qu'en 1894, c'est-à-dire deux ans après la tenue du congrès de Tours, il en avait déjà modifié certains passages, et qu'aujourd'hui il en répudierait plusieurs paragraphes.

Ne pouvant admettre - bien que moins d'un an plus tard il dût parler avec amertume de l'«*ornière syndicale*» - que «*le prolétariat jugeât désormais inutile tout appel aux pouvoirs publics*» et convaincu qu'un avertissement *ex-cathedra* suffirait pour ramener dans le sentier politique les travailleurs un moment «*égarés*», il se borna purement et simplement à déclarer utopique l'idée d'une grève générale.

On ne laissa pas cependant, dans les groupes politiques comme dans les sociétés corporatives, de se demander ce qu'il allait advenir de cette divergence de vues sur une question essentielle. Si, comme le croyaient les membres du *Parti ouvrier français*, les associations ouvrières acceptaient, de la Fédération des syndicats, non seulement son caractère professionnel, mais encore son esprit politique, nul doute que dès leur plus prochain congrès (fixé pour 1894 à Nantes) elles «*ne reconnussent l'erreur commise par elles*» à Marseille et n'abandonnassent un moyen d'action contraire aux principes du Parti; mais si, au contraire, il était vrai qu'elles fussent animées d'un esprit nouveau, elles maintiendraient certainement leur décision et, en ce cas elles sépareraient la Fédération du Parti ou se sépareraient elles-mêmes de la Fédération. En toute occurrence, l'association ouvrière française était arrivée à une époque décisive de sa carrière.

A peu près vers le même temps, les Bourses du Travail réunies à Toulouse décidaient l'organisation à Paris, pendant le mois de juin 1893, d'un congrès général des syndicats. Retardé de quelques jours par le conflit qui s'engagea entre le gouvernement et ceux des syndicats parisiens qui refusaient de reconnaître la loi du 21 mars 1884, ce congrès ne se réunit qu'au lendemain de la fermeture de la *Bourse du Travail* de Paris. Mais il emprunta à ce coup de force une importance et une gravité exceptionnelles, et l'irritation des syndicats contre le gouvernement était si vive qu'un enthousiasme plus grand que celui de l'année précédente accueillit la proposition de grève générale inscrite à l'ordre du jour, et que vingt-cinq délégués allèrent jusqu'à demander la déclaration immédiate de la grève.

L'épreuve était-elle concluante? Pas suffisamment encore, car le vote du congrès pouvait être considéré comme l'effet de la colère, comme la manifestation irréfléchie d'un désir momentané de révolte; et cette façon d'envisager le vote était d'autant plus admissible qu'une affiche récente, invitant les syndicats parisiens à abandonner les ateliers en masse, portait la signature des notabilités mêmes du *Parti ouvrier français*, théoriquement hostiles cependant à l'arrêt général du travail.

Mais le congrès qui venait de se dissoudre avait chargé la *Fédération des Bourses* de réunir un nouveau congrès l'année suivante à Nantes; et comme la *Fédération des syndicats* avait déjà pris la même décision l'année précédente, les délibérations des deux futurs congrès renseigneront définitivement le prolétariat et sur l'importance numérique des deux fédérations rivales et sur l'état d'esprit des syndicats ouvriers. L'organisation même de ces congrès permit une sorte d'avant-consultation des syndicats. La Bourse du Travail de Nantes, estimant que rien n'exigeait la tenue de deux congrès, que tout, au contraire, militait en faveur d'une assemblée unique, sollicita des deux fédérations l'autorisation nécessaire pour unir tous les syndicats. Cette autorisation, la *Fédération des Bourses du Travail* l'accorda sans difficulté; mais, comme il fallait s'y attendre, la *Fédération des syndicats* la refusa obstinément, formulant d'amères récriminations sur l'«*intention évidente qu'on avait de la supprimer*», allant jusqu'à taxer la commission nantaise de trahison et essayant même d'obtenir de la Bourse du Travail de Saint-Nazaire (qui déclina l'offre) qu'elle organisât son congrès. La Bourse du Travail de Nantes, persévérant dans ses intentions, trancha la difficulté en consultant les syndicats ouvriers. Comme ceux-ci approuvèrent son projet, la *Fédération des syndicats* dut enfin faire à mauvaise fortune bon visage et accepter le «*VIème Congrès national des syndicats de France*». C'était un rude échec, présage d'échecs plus graves encore. Le *Parti ouvrier français* le comprit si bien que, cette fois, il tint son propre congrès avant le congrès corporatif et renouvela, sur la question de la grève générale, l'opinion qu'il avait exprimée deux ans auparavant. Il espérait ainsi influencer les membres du congrès corporatif. Vain espoir! Inutile effort! Malgré la bataille acharnée que mena pendant trois jours l'état-major de la *Fédération des syndicats*, malgré les conseils de guerre tenus après chaque séance entre MM. Guesde et Lafargue, d'une part, et d'autre part, MM. Delcluze, Fouilland, Salembier, Jean Coulet, Raymond Lavigne, etc..., qui représentaient au congrès corporatif l'élément ouvrier du Parti, malgré d'inqualifiables exigences à propos d'un délégué anarchiste, les politiques subirent une irréparable défaite. *Fédération des syndicats*, direction du *Parti ouvrier français*, revendications parlementaires: le congrès balaya tout; sa rupture avec la théorie de l'émancipation politique fut si nette, nous pourrions dire si brutale, que les chefs de la *Fédération des syndicats* ne crurent pas même devoir prendre part aux dernières délibéra-

tions du congrès, leur... VIème congrès. Ils disparurent, n'emportant d'une association digne d'un sort meilleur qu'un titre aujourd'hui tombé dans les oubliettes de l'histoire. La *Fédération des Bourses du Travail* restait la seule organisation vivante.
